

## MIGRATION IRRÉGULIÈRE AU NIGER



Des migrants à la sortie de la ville d'Agadez. credit UNHCR

**L'Union européenne et l'AICS appuient la région d'Agadez et de Tahoua dans la gestion et la réponse aux enjeux liés à la migration irrégulière.**

**Le phénomène de la migration demeure à ce jour une problématique complexe à laquelle fait face le Niger. Convaincue de la nécessité d'apporter des réponses holistiques et endogènes à ce phénomène, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) met en œuvre depuis quelques années le programme D.E.S.E.R.T., financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne pour l'Afrique à hauteur de € 13.790.000, qui vise à créer des alternatives concrètes à la migration irrégulière pour les jeunes d'Agadez et de Tahoua.**

La migration irrégulière constitue une préoccupation de premier plan à laquelle les autorités nigériennes tentent d'apporter des réponses adaptées avec l'appui de leurs partenaires. Depuis le début de la crise sécuritaire au Mali et au Nigéria, le Niger est devenu un carrefour des flux migratoires dans la région, soit de départ, soit d'arrivée, soit de transit de l'Afrique de l'Ouest et Central vers la Méditerranée ou vers d'autres régions en Afrique. Actuellement, au-delà des 347 000 déplacés internes et des plus de 250 000 réfugiés recensés par le bureau pays de l'HCR (août 2022), le Niger compte un nombre non spécifié de migrants en transit, qui souvent choisissent le chemin périlleux de la migration irrégulière en se remettant aux réseaux de trafiquants d'êtres humains, qui ont augmenté en nombre dans les dernières années. Le phénomène ne fait qu'empirer et augmenter en complexité, avec l'aggravation de la situation politique et sécuritaire en Libye et la multiplication des groupes armés non-étatiques dans la région, ce qui intensifie la portée des flux migratoires et, simultanément, entrave l'action des autorités compétentes.

Dans un contexte de telle complexité, le rôle des partenaires de la coopération internationale se révèle cruciale pour assister l'État nigérien dans la gestion et la réponse au phénomène. C'est dans ce sens que l'Union européenne et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) œuvrent à la **création d'opportunités économiques** et à la **promotion de l'entrepreneuriat** par le biais du programme D.E.S.E.R.T., afin de permettre aux populations, notamment les jeunes candidats à la migration, de se soustraire aux choix dictés par le manque d'opportunités.

C'est ainsi que **plusieurs milliers d'emplois ont été créés depuis 2019**, en permettant aux jeunes de gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs familles. Il s'agit entre autres de la création de **7 924 emplois pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO)** dont 3 362 dans la région

d'Agadez et 4562 dans la région de Tahoua. Les actions du programme D.E.S.E.R.T. embrassent plusieurs secteurs, tels que l'agriculture et l'élevage, l'appui à la création des petites et moyennes entreprises, et la réalisation d'infrastructures. Parmi ces investissements, plusieurs chaînes de valeur ont été soutenues et mises en valeur grâce au programme, ce qui a permis la **mise en place et le développement de plus de 30 petites entreprises** dans la région d'Agadez. On note également la **formation de 250 jeunes en architecture bioclimatique**.

Selon Abdoulaye Moussa, soudeur métallique qui a bénéficié d'un parcours de formation offert par l'incubateur CIPMEN et l'ONG italienne COOPI à travers le programme D.E.S.E.R.T., *« c'est le manque d'opportunités et de débouchés professionnels qui pousse tant de jeunes à prendre la route de la Libye ou de l'Algérie. J'aimerais que chaque jeune puisse recevoir ce genre de soutien chaque année afin qu'il puisse s'imaginer un avenir dans son pays »*.



Photo Abdoulaye Moussa - CIPMEN

L'impact d'initiatives de ce genre et envergure, combiné avec la politique nationale du Président Bazoum de lutte contre le trafic illégal de migrants, joue un rôle important dans l'atténuation des flux migratoires irréguliers. Dans l'année 2020 on a assisté, selon le Ministère nigérien de l'Intérieur, à une certaine **baisse du nombre des migrants stationnés dans la ville d'Agadez**, *« de plus de 1 600 migrants en janvier 2020 à 660 en décembre de la même année »*.

Tels résultats, dus aussi aux contrôles de police plus rigides et à la fermeture des frontières pendant la pandémie, devraient être consolidés et renforcés avec la signature, le dernier 15 Juillet 2022, d'un nouvel accord entre le gouvernement du Niger et l'Union européenne pour combattre le trafic des migrants. Ce Nouveau pacte vise à augmenter la coopération constructive avec le gouvernement du Niger sur le plan opérationnel et politique, en mettant en œuvre une série d'actions telles que le renforcement de l'équipe conjointe d'investigation (ECI), de nouvelles campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière, et la signature d'un accord de travail entre Frontex et le Niger visant l'amélioration des structures de la gestion des frontières du Niger ainsi que dans la lutte contre les trafiquants.

[Pour plus d'info.](#)



Visite du centre d'accueil des réfugiés



Lors d'une visite à Agadez en mai dernier, qui a permis – entre autres - à la délégation mixte de l'AICS, de l'Union européenne et d'autres partenaires d'exécution de rencontrer les bénéficiaires du programme D.E.S.E.R.T. et les résidents des centres d'accueil de migrants et de réfugiés gérés respectivement par l'OIM et l'HCR, le Directeur Général de l'AICS **Luca Maestriperi** a exprimé sa satisfaction des résultats observés sur le terrain. Maestriperi a réitéré *« le total engagement de la Coopération italienne à travailler à côté des autorités nigériennes, de l'Union européenne, des acteurs de la coopération internationale et de la société civile pour mettre en place une action concertée et compréhensive qui puisse représenter une réponse efficace au poids croissant des défis auxquels la population nigérienne doit faire face, en contribuant en même temps à poser les bases pour le développement durable de la région d'Agadez »*.



Luca Maestriperi, le Directeur Général de l'AICS

Financé par l'Union européenne



Mis en œuvre par



En collaboration avec

